

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le

ID : 974-219740222-20240224-02_20240224-DE



**DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DU TAMPON**

**Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les
Hommes**

2023

Cadre légal

Article 61 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

Article L.2311-1-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

SOMMAIRE

Première partie : L'égalité femmes-hommes au sein des services de la commune du Tampon

I. Bilan chiffré

- A. Effectif global de la collectivité par statut
- B. Répartition par filière du personnel permanent
- C. Pyramide des âges du personnel permanent
- D. Répartition par catégorie du personnel permanent
- E. Répartition salariale par sexe du personnel permanent
- F. Les formations

II. Perspectives

- A. Plan prévisionnel des départs à la retraite 2023
- B. Plan de formation des agents

Seconde partie : L'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques locales menées par la commune du Tampon en direction de la population : bilan et perspectives

I. Photographie de la population tamponnaise par genre

- A. Données générales
- B. Emploi
- C. Famille

II. Les politiques publiques menées par la Commune dans le domaine de l'égalité femmes-hommes

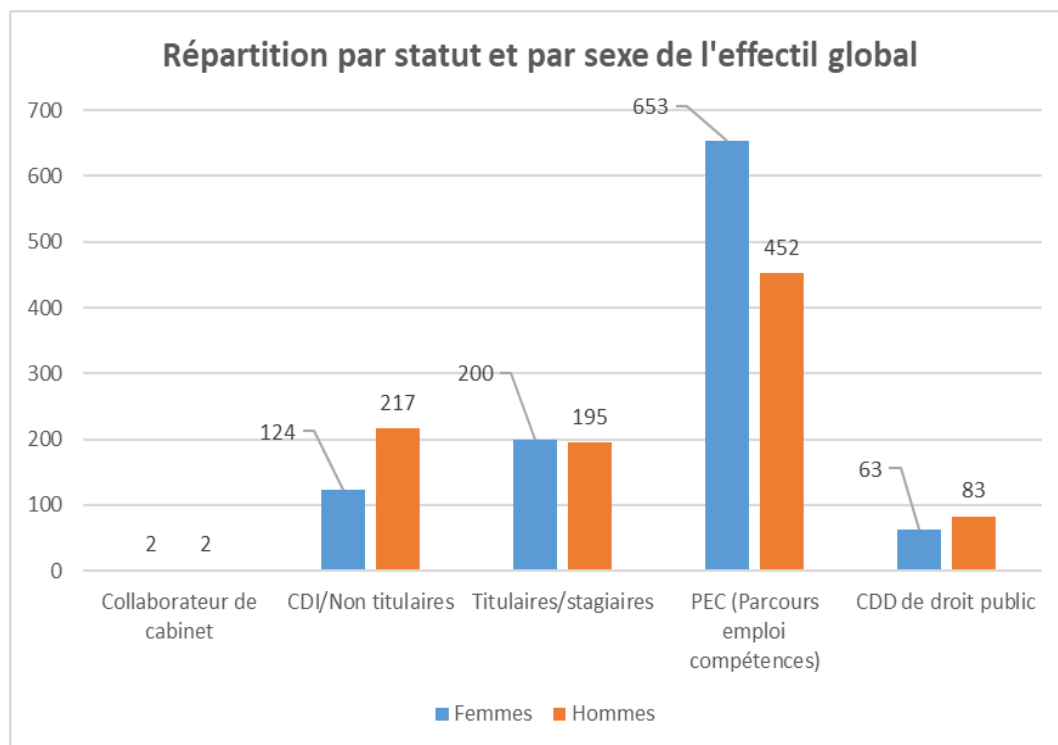
- D. S'engager : responsabilité démocratique et cadre général pour l'égalité
 - 1. Les inscrit.es sur les listes électorales
 - 2. La composition du conseil municipal
 - 3. Les missions et formations des élu.es
 - 4. La communication de la collectivité
- E. Promouvoir et mettre en œuvre l'égalité femmes-hommes
 - 1. Affaires scolaires
 - 2. Action sociale
 - 3. Lutte contre les violences
 - 4. Emploi & insertion
 - 5. Culture et vie associative
 - 6. Aménagement urbain
 - 7. Etat-civil

Première partie : L'égalité femmes-hommes au sein des services de la commune du Tampon

I. Bilan chiffré

A. Effectif global de la collectivité par statut (31/12/2023)

STATUT	Femmes	Hommes	Total
Collaborateur de cabinet	2	2	4
CDI/Non titulaires	124	217	341
Titulaires/stagiaires	200	195	395
PEC (Parcours emploi compétences)	653	452	1105
CDD de droit public	63	83	146
Total	1042	949	1991

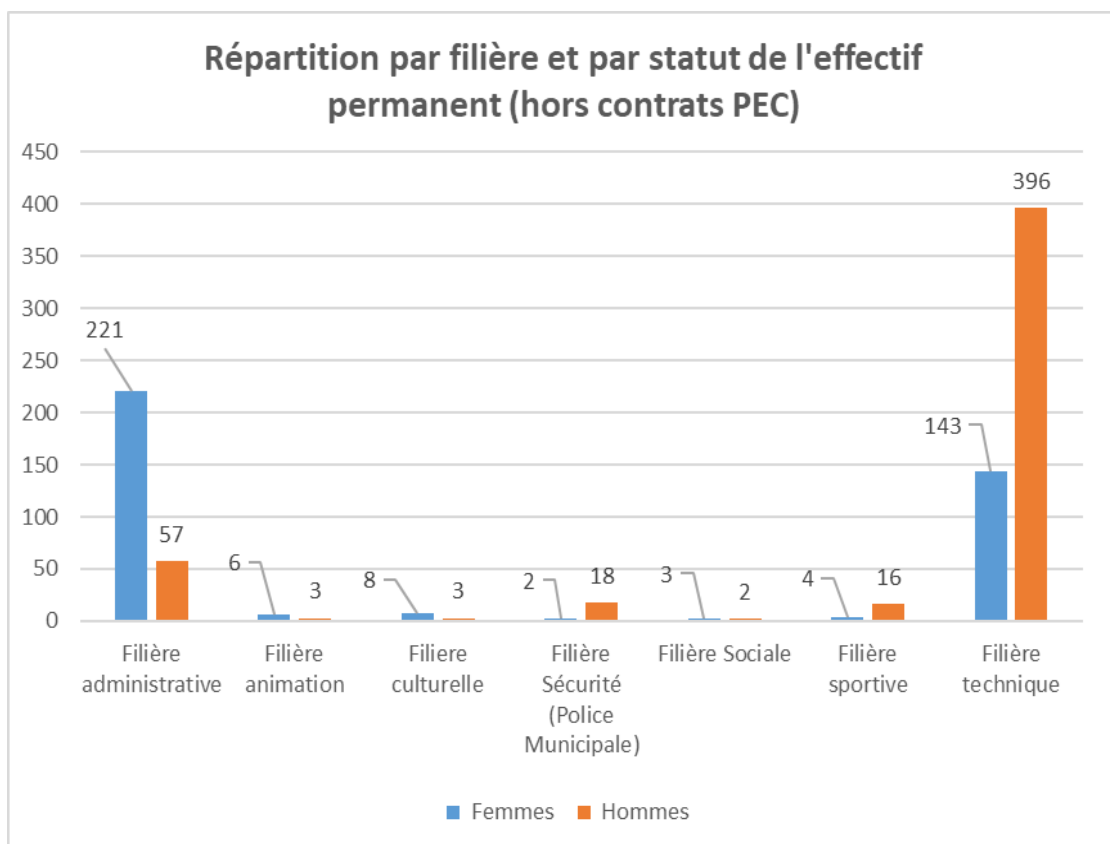


Observations :

- Part des femmes dans l'effectif total : 52,34% (forte concentration des femmes au niveau du personnel en contrat PEC)
- Part des hommes dans l'effectif total : 47,66% (concentration plus importante des hommes au niveau du personnel permanent CDI/non titulaires)

B. Répartition par filière du personnel permanent (CDI ; non titulaires, stagiaires, titulaires) (31/12/2023)

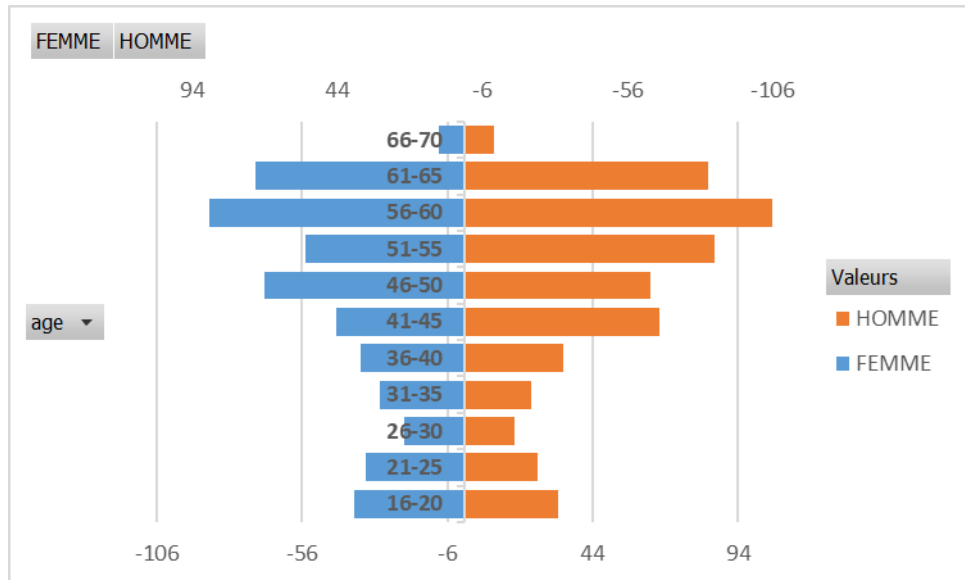
FILIERE	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	221	57	278
Filière animation	6	3	9
Filière culturelle	8	3	11
Filière Sécurité (Police Municipale)	2	18	20
Filière Sociale	3	2	5
Filière sportive	4	16	20
Filière technique	143	396	539
Total	387	495	882



Observations :

- Une nette représentativité des hommes dans l'effectif total du personnel permanent (56,12% contre 43,88% pour les femmes) ;
- Une forte concentration des hommes dans la filière technique (73% contre 27% pour les femmes) ;
- Une forte concentration des femmes dans la filière administrative (79% contre 21% pour les hommes).

C. Pyramide des âges du personnel permanent (CDI ; non titulaires, stagiaires, titulaires) (en 2023)

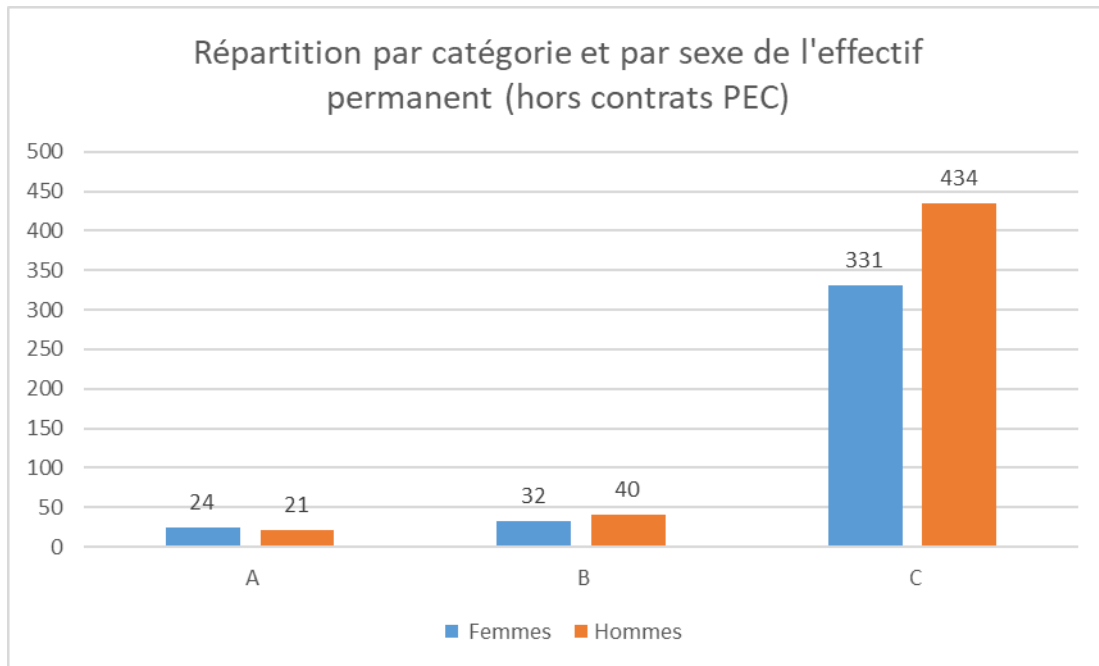


Observations :

- Une pyramide des âges nettement marquée par une importante concentration des hommes vers la tranche d'âge 50-60 ans
- L'âge moyen des effectifs permanents est de 47 ans (contre 45,5 ans pour la FPT en France entière en 2019 par exemple).

D. Répartition par catégorie du personnel permanent (CDI ; non titulaires, stagiaires, titulaires) (31/12/2023)

Catégorie	Femmes	Hommes	Total
A	24	21	45
B	32	40	72
C	331	434	765
Total	387	495	882



Observations :

- Représentativité supérieure des femmes dans la catégorie A (encadrement supérieur) tandis que les hommes sont davantage représentatifs dans la catégorie B (encadrement intermédiaire)
- Forte concentration des hommes au niveau de la catégorie C (56,73% contre 37,53% pour les femmes)

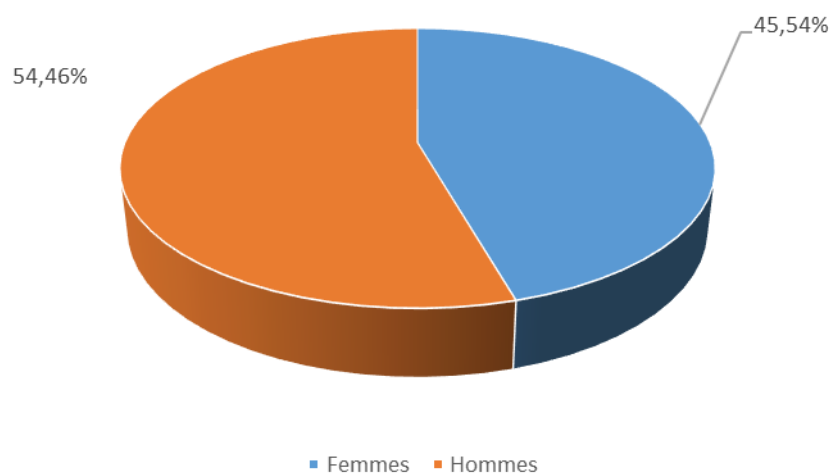
E. Répartition salariale par sexe du personnel permanent (CDI ; Non titulaires, stagiaires, titulaires) (31/12/2023)

Sexe	Répartition des salaires bruts en décembre 2023	
	En valeur	En %
Femmes	1 401 676,73 €	45,54%
Hommes	1 676 293,19 €	54,46%
Total	3 077 969,92 €	100,00%

Observation :

- Ecart du salaire brut mensuel de 10 points entre les deux sexes (54,46% pour les hommes contre 45,54% pour les femmes)

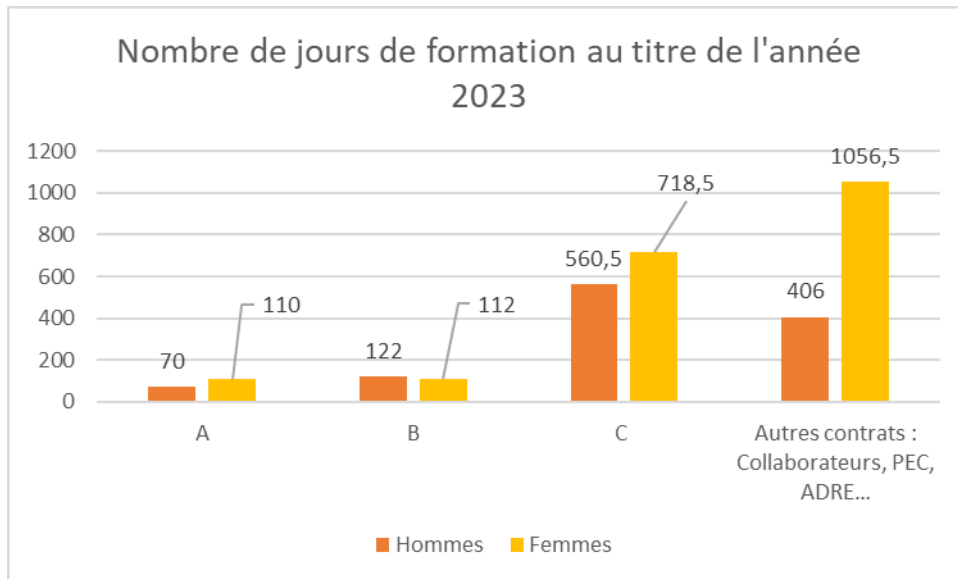
Répartition des salaires bruts du personnel permanent par sexe (référence: décembre 2023)



F. Les formations

Catégorie d'agents formés	Nombre de jours de formation au titre de l'année 2023 (*)		
	Hommes	Femmes	Total
A	70	110	180
B	122	112	234
C	560,5	718,5	1279
Autres contrats : Collaborateurs, PEC, ADRE...	406	1056,5	1462,5
Total	1158,5	1997	3155,5

(*) Organismes de formation, CNFPT, Formateurs mairie



II. Perspectives

A. Plan prévisionnel des départs à la retraite 2024

Focus sur les départs à la retraite du personnel permanent (titulaires/contractuels de droit public).

- Répartition par sexe et par statut

Statut	Femme	Homme	Total
CDI	1	6	7
Non titulaire	1	4	5
Titulaire	9	9	18
Total	11	19	30

Observations :

- Sur 30 départs enregistrés dans le service RH instructeur en 2024, 36,67% des départs concernent des femmes contre 63,33% pour les hommes.
- Pour la majorité des départs identifiés en 2024, les agents relèvent de la catégorie C.

Les données indiquées ci-dessus correspondent aux départs connus en janvier 2024.

Ce chiffre sera très certainement majoré au cours de l'année 2024 par les départs volontaires d'agents ayant atteint l'âge légal et ayant obtenu

le nombre de trimestres nécessaire (en 2023 : 42 départs dont 23 femmes et 19 hommes).

B- Plan de formation des agents et actions RH

Dans le respect de ses obligations liées à la formation des agents en contrat, la commune continue à privilégier dans son plan de formation, les actions en direction de ces publics en difficulté sur des emplois dits "tremplins". Elle tient ainsi à maintenir les formations d'adaptation au poste notamment en direction du personnel affecté dans les écoles et dans les services techniques opérationnels en accentuant la formation dans le domaine de la prévention et la sécurité (habilitations, PRAP, EPI, CACES, AIPR...).

La commune souhaite également dans une démarche d'amélioration de la qualité d'accueil du public, poursuivre les itinéraires formation dans ce domaine démarrés en 2022 en direction des services en contact direct avec les administrés (agents d'accueil et assistants administratifs), et l'étendre également aux Directions support.

La collectivité souhaite également s'inscrire dans une démarche de mise en œuvre des dispositions législatives en matière de déontologie. Dans ce cadre, des actions de formation seront à prévoir pour sensibiliser le personnel communal sur leurs obligations.

Seconde partie : L'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques locales menées par la commune du Tampon en direction de la population

I. Photographie de la population tamponnaise

A- Données générales

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	72 658	100,0	76 796	100,0	80 778	100,0
0 à 14 ans	18 026	24,8	18 622	24,2	18 120	22,4
15 à 29 ans	16 116	22,2	16 020	20,9	16 024	19,8
30 à 44 ans	15 810	21,8	14 810	19,3	14 981	18,5
45 à 59 ans	13 118	18,1	15 868	20,7	16 565	20,5
60 à 74 ans	6 966	9,6	8 200	10,7	10 930	13,5
75 ans ou plus	2 622	3,6	3 277	4,3	4 158	5,1

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Observations :

Selon les chiffres de l'INSEE, la ville du Tampon comptait en 2020 une population de 80 778 habitants, soit une évolution de 11,2% depuis 2009 et une augmentation de 1,2% par rapport à l'année précédente.

La ville du Tampon compte une population plus jeune qu'au niveau national puisque 42,3% des Tamponnais avaient, en 2020, moins de 30 ans (moyenne nationale : 35,1% en 2020).

POP T3 - Population par sexe et âge en 2020

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	38 961	100,0	41 817	100,0
0 à 14 ans	9 346	24,0	8 774	21,0
15 à 29 ans	7 871	20,2	8 153	19,5
30 à 44 ans	6 959	17,9	8 022	19,2
45 à 59 ans	7 899	20,3	8 666	20,7
60 à 74 ans	5 236	13,4	5 694	13,6
75 à 89 ans	1 568	4,0	2 262	5,4
90 ans ou plus	83	0,2	245	0,6
0 à 19 ans	12 755	32,7	11 884	28,4
20 à 64 ans	21 502	55,2	24 150	57,8
65 ans ou plus	4 704	12,1	5 782	13,8

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Observations :

La population tamponnaise en 2020 est composée de :

- 51,77% de femmes
- 48,23% d'hommes

On constate par ailleurs une forte proportion de jeunes âgés de moins de 30 ans au sein de la population tamponnaise qui présente un certain équilibre avec 21% de femmes et 21,3% d'hommes.

B- Emploi

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2020

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	29 610	33 050	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	828	295	0,3	2,4	1,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 790	790	0,9	6,5	2,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 339	954	0,6	5,5	2,5
Professions intermédiaires	3 249	3 878	5,1	18,7	3,9
Employés	3 399	9 615	13,5	30,1	10,8
Ouvriers	7 108	1 228	8,9	19,3	6,8
Retraités	5 294	5 403	0,0	0,3	51,6
Autres personnes sans activité professionnelle	6 604	10 887	70,9	17,3	20,3

Source : Insee, RP2020 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2023.

Observations :

Dans le domaine professionnel, il convient de noter une forte représentation des hommes ayant la qualité d'ouvrier avec 11,3% contre seulement 2% pour les femmes. Dans le même sens, les hommes sont majoritaires dans plusieurs domaines professionnels tels que les cadres et professions intellectuelles supérieurs avec un taux de 2,1% contre 1,5% pour les femmes, l'agriculture où la proportion de femmes n'est que de 0,4%.

En revanche, les femmes sont largement majoritaires dans les professions d'employés avec un taux de 15,3% contre 5,4% pour les hommes.

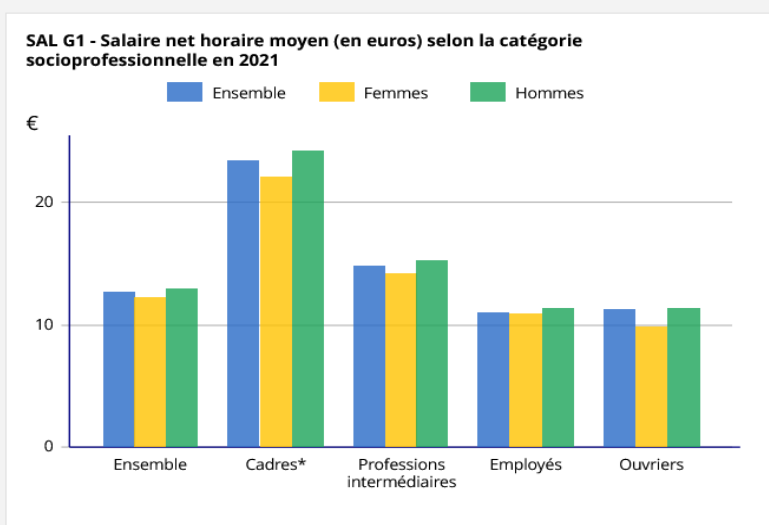
EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2020

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	52 172	36 566	70,1	24 061	46,1
15 à 24 ans	11 268	4 544	40,3	2 308	20,5
25 à 54 ans	30 844	26 604	86,3	17 995	58,3
55 à 64 ans	10 060	5 418	53,9	3 757	37,4
Hommes	24 912	18 445	74,0	12 728	51,1
15 à 24 ans	5 779	2 467	42,7	1 312	22,7
25 à 54 ans	14 338	13 112	91,5	9 351	65,2
55 à 64 ans	4 794	2 866	59,8	2 066	43,1
Femmes	27 260	18 121	66,5	11 333	41,6
15 à 24 ans	5 489	2 077	37,8	996	18,1
25 à 54 ans	16 506	13 492	81,7	8 645	52,4
55 à 64 ans	5 266	2 553	48,5	1 692	32,1

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Observations :

En 2020, la ville du Tampon comptait 36 566 actifs sur la tranche d'âge de 15 à 64 ans. Les personnes sans emploi sont plus fréquemment des femmes que des hommes (74% des hommes en activité contre 66,5% des femmes en activité). Le taux d'emploi (part des actifs occupant un emploi) des femmes est de 41,6%, alors qu'il est de 51,1% pour les hommes.

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021

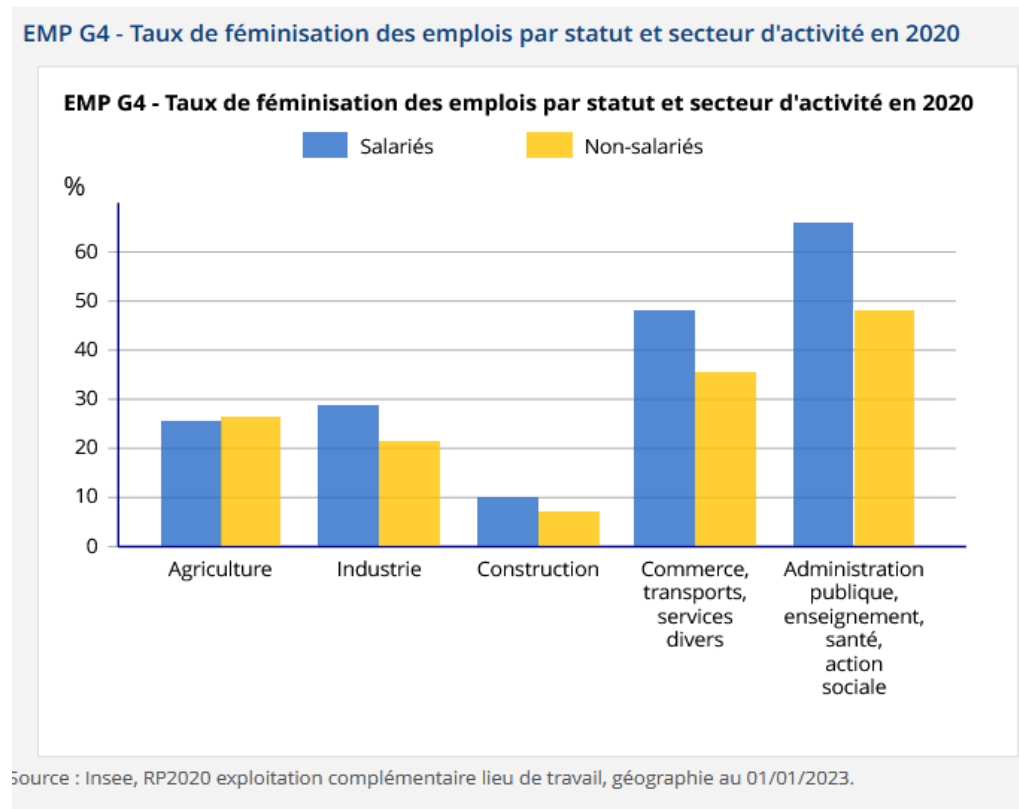
* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

Observations :

Le salaire net des Tamponnais.es confirme les écarts déjà connus : les femmes ont des salaires toujours inférieurs à ceux des hommes, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée. Les écarts salariaux entre les femmes et les hommes ont tendance à se renforcer à mesure de l'avancée dans l'âge et la carrière.



Observations :

Malgré les disparités constatées dans la répartition des hommes et des femmes au sein des catégories socio-professionnelles, il est observé un taux important de féminisation de certains emplois notamment dans les emplois de l'administration publique, de l'enseignement de la santé et de l'action sociale avec 66,2% et dans le commerce, les transports et les services divers avec 48,3%.

Les emplois du secteur de l'industrie, de la construction et de l'agriculture restent peu féminisés.

C- Famille

FAM T3 - Composition des familles

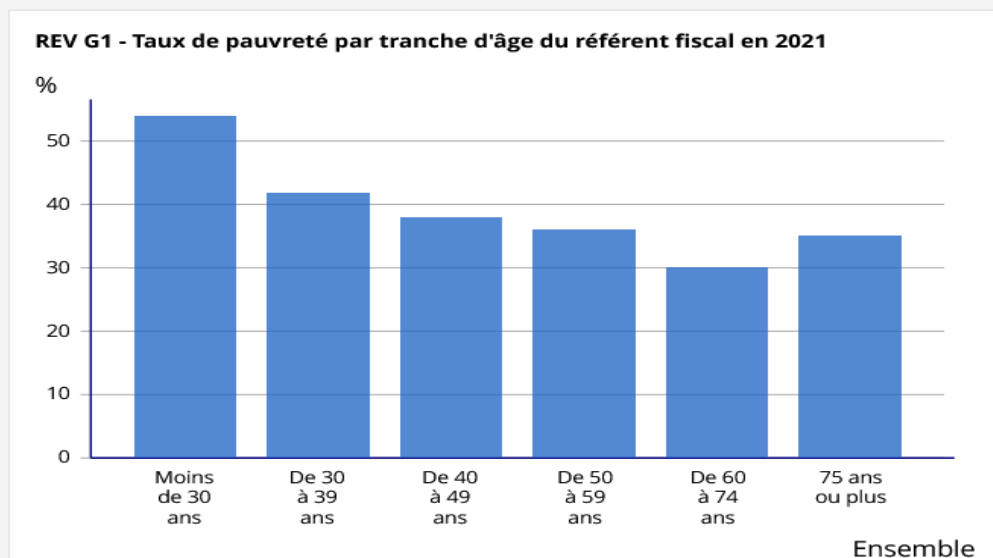
	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	20 022	100,0	21 168	100,0	22 828	100,0
Couples avec enfant(s)	9 871	49,3	9 770	46,2	9 647	42,3
Familles monoparentales	5 193	25,9	5 966	28,2	6 711	29,4
Hommes seuls avec enfant(s)	582	2,9	758	3,6	851	3,7
Femmes seules avec enfant(s)	4 611	23,0	5 208	24,6	5 860	25,7
Couples sans enfant	4 958	24,8	5 433	25,7	6 470	28,3

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Observations :

Sur 22 828 familles qui composent la population tamponnaise en 2020, on constate que 29,4% d'entre elles sont des familles monoparentales. 25,7% de ces familles monoparentales sont composées de femmes seules avec enfant(s) contre seulement 3,72% de familles composées d'un homme seul avec enfant(s).

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2021

**Observations :**

Le taux de pauvreté en 2021 était d'environ 39% toutes tranches d'âges confondues. La pauvreté touche de façon beaucoup plus accrue les moins de 30 ans et plus de 75 ans avec respectivement 54% et 35%.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2020

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	55 380	25 968	29 412
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	38,2	37,1	39,2
BEPC, brevet des collèges, DNB	5,8	4,7	6,8
CAP, BEP ou équivalent	20,5	25,3	16,2
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,1	15,9	18,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	7,5	6,8	8,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	7,0	6,1	7,7
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	3,9	4,3	3,6

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Observations :

On constate que les femmes sont légèrement plus nombreuses à ne pas disposer d'un diplôme (39,2% de femmes contre 37,1% d'hommes ne disposant d'aucun diplôme). Elles sont, à l'inverse, plus nombreuses à disposer d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+2 à bac+4 (respectivement 8,2% de femmes contre 6,8% d'hommes à bac+2 et 7,7% de femmes contre 6,1% d'hommes à bac+4). La part des hommes possédant un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+5 reste plus élevée que celle des femmes (4,3% d'hommes contre 3,6% de femmes).

Conclusion : Les statistiques fournies par l'INSEE montrent une population tamponnaise à l'image du paradoxe des femmes en France : les femmes vont plus longtemps à l'école et sont plus diplômées que les hommes, mais une fois arrivées dans la vie active, elles ont des salaires inférieurs à ceux des hommes, sont plus nombreuses à être au chômage et composent la majeure partie des familles monoparentales.

II. Les politiques publiques menées par la Commune dans le domaine de l'égalité femmes-hommes

A- S'engager : responsabilité démocratique et cadre général pour l'égalité

1. Les inscrits sur les listes électorales

Les listes électorales du Tampon comptent au 24 janvier 2024, 65 954 électeurs inscrits/tes, dont :

- 34265 femmes (33 757 en 2023)
- 31689 hommes (31 192 en 2023)

2. La composition du conseil municipal

Conformément aux dispositions de la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires et modifiant le calendrier électoral, instaurant l'obligation de parité des listes de candidats dans les communes de 1 000 habitants et plus, la parité femmes-hommes a été respectée lors de l'installation du Conseil municipal le 5 juillet 2020.

Le Conseil municipal du Tampon est aujourd'hui composé de 24 femmes et de 25 hommes.

3. Les missions et formations des élu.es

Missions

Les missions sont organisées en fonction des délégations des élu.es et des projets en cours ou à venir. On constate que 11 élus hommes ont été concernés par des missions contre 6 élues femmes, entre 2020 et 2023.

2020		2021		2022		2023	
Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
1	0	4	1	4	3	2	2

Formations

Les inscriptions aux formations sont réalisées à la demande des élu.es et aussi sur proposition notamment de l'association des maires de La Réunion.

Pour leur entrée en fonction, 29 élus du mandat 2020-2026 ont participé aux formations proposées par l'AMDR. Ont été intéressés par ces formations, 13 hommes et 16 femmes.

Sur la période de 2020 à 2023, le nombre de femmes élues ayant participé à des formations est supérieur à celui des hommes élus (respectivement 43 contre 30).

2020		2021		2022		2023	
Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
13	16	5	14	2	2	10	11

4. La communication de la collectivité

Le service communication de la collectivité suit pour l'élaboration de ses supports et campagnes, les préconisations du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes ("Guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe"), et en particulier :

- Éliminer toutes les expressions sexistes

- User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes
- Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération
- Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes
- Parler "des femmes" plutôt que de "la femme" et de "la journée internationale des droits des femmes" plutôt que de "la journée de la femme" et des "droits humains" plutôt que des "droits de l'homme"
- Diversifier les représentations des femmes et des hommes
- Veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes sur les images et dans les vidéos, dans les sujets d'une communication

Les efforts se poursuivent sur :

- L'accord des noms de métiers, titres, grades et fonctions
- L'égalité femmes hommes à la tribune d'évènements, ainsi que dans le temps de parole
- Dans les dénominations de noms de rues, des bâtiments des équipements, des salles

B- Promouvoir et mettre en œuvre l'égalité femmes-hommes

1. Affaires scolaires

La direction des écoles comptabilise 612 femmes et 60 hommes au 06 février 2024 soit un effectif composé à 91% de femmes contre 9% d'hommes seulement. Les femmes sont majoritairement représentées dans les fonctions ayant trait aux écoles telles que les fonctions d'agents polyvalents des écoles ou d'aide maternelle tandis que les hommes exercent des fonctions ayant un lien avec la restauration scolaire ou la livraison de repas (chauffeur).

Les formations proposées en 2023 :

- Conduire un entretien annuel d'évaluation
- La communication et les relations professionnelles
- Le recyclage SST
- Equipier de première intervention
- Conflits, agressivité et opposition du jeune enfant
- Le langage dans la relation enfants/asem

2. Action sociale

On constate que dans la grande majorité des familles monoparentales, c'est une femme qui est à la tête du foyer (87%), les aides aussi bien alimentaires que financières sont ainsi allouées majoritairement à des femmes.

Sur les 3 811 colis alimentaires distribués en 2023, 62% l'ont été à des femmes, 38% à des hommes.

321 personnes ont bénéficié d'aides financières de la part du CCAS, dont 75% de femmes et 25% d'hommes. Ces aides financières concernent :

- La rupture ou la baisse des revenus notamment en cas de décès d'un proche ;
- Les coupures d'eau ou d'électricité ;
- Les incendies ;
- Les transferts sanitaires ;
- La taxe foncière ;
- Les vidanges de la fosse septique ;
- L'hébergement urgence ;
- La formation universitaire, formation professionnelle, déplacement pour concours ou examen.

Action sociale spécifique : accompagnement à la parentalité

Alors que la grande majorité des parents qui fréquentent les LAEP sont des femmes, des actions sont mises en place afin d'inciter les hommes à fréquenter plus ces lieux.

En effet, les actions telles que « Les matinales des papas » ainsi que « Dans les pas de papa » ont eu un impact sur la fréquentation des parents dans les LAEP. La part des papas était de 10% contre 90% des mamans. En 2023, nous constatons que les pères sont représentés à 15% et les mères 85%.

3. Lutte contre les violences

- *La prise en charge*

La collectivité ne dispose pas de logements gérés directement pour les femmes victimes de violence. Ces personnes sont orientées vers les

services du Département (115 – GUT), avec en parallèle un accompagnement pour la constitution d'un dossier de demande de logement et un appui auprès de la Commission d'Attribution, le motif de violence familiale étant un des critères de priorité.

Deux associations œuvrent également sur la commune pour venir en aide aux femmes victimes de violence familiale :

- Femmes des Hauts, Femmes d'Outre-Mer, association située à la Maison de la famille, 153 avenue de l'Europe, Local 5001, Les Orchidées 2, Zac Châtoire ;
- Association des femmes et d'enfants, située 70 bis rue Dachery.
- *La prévention et l'accompagnement : Maison de la famille*

La Maison de la famille située à La Châtoire, un des quatre quartiers classés prioritaires au titre de la politique de la ville, a ouvert en 2012. Cet espace est géré par l'association Femmes des Hauts, Femmes d'Outre-Mer. L'association, ainsi que les nombreux acteurs partenaires proposent sur site notamment :

- Ecoute individuelle, groupes de paroles, permanence d'une psychologue ;
- Médiation familiale, ateliers d'aide à la parentalité ;
- Aide aux démarches administratives, en complément du Point d'accès au Droit voisin dans le quartier.

Le lieu a bénéficié en 2018 d'un chantier d'insertion composé de 6 femmes qui ont réalisé un deck de 150m² afin d'améliorer l'accueil des bénéficiaires.

Action spécifique politique de la ville/CLSPD

Le coordonnateur CLSPD anime et articule le réseau d'acteurs du territoire : Police municipale, pompiers, Gendarmerie, associations. Il pilote les instances telles les réunions de police de sécurité, la séance plénière et accompagne l'émergence de projets en matière de prévention de la délinquance et de lutte contre les violences intrafamiliales.

4. Emploi et insertion

Des actions sont menées sur la Commune auprès de la population afin de favoriser la mixité des métiers.

Chantiers d'insertion

Des chantiers d'insertion ont ainsi été menés depuis 2017 dans le domaine du bâtiment / travaux publics / environnement, qui ont associé des femmes :

- 3 femmes et 9 hommes ont participé à l'ACI « préservation et valorisation du patrimoine végétal endémique » à la Plaine des Cafres ;
- 7 femmes et 5 hommes ont participé à l'ACI « Valorisation de la laine » à la Plaine des Cafres ;
- 10 femmes et 2 hommes ont participé à l'ACI « La couture audacieuse » à la Plaine des Cafres
- 5 femmes et 7 hommes ont participé à l'ACI « Valorisation des Déchets électroniques électriques » à la Plaine des Cafres
- 5 femmes et 6 hommes ont participé à l'ACI « Signalisation, transcription numérique des plantes » à Terrain Fleury

Soit 30 femmes et 29 hommes mis en emploi sur des chantiers d'insertion en 2020.

Jardins collectifs

Des actions sont menées par la Commune auprès de la population afin de favoriser la mixité dans le champ de l'insertion sociale.

Ainsi, la répartition des attributaires de parcelles sur les divers jardins collectifs implantés sur le Tampon fait apparaître une proportion de femmes plus élevée que celle des hommes avec 52 parcelles affectées aux femmes contre 42 pour les hommes.

Education Programme de réussite éducative et cité éducative

Pour ce qui relève du Programme de réussite éducative (PRE) implanté depuis 2019 sur le territoire, on recense à ce jour 22 enfants suivis dont 13 garçons et 9 filles. Ce sont 16 familles qui bénéficient du parcours car pour

certaines nous avons des fratries. Sur ces familles, nous comptons 14 familles monoparentales et 8 familles où le père est connu et/ou présent.

Labélisée cité éducative en 2022, la commune du Tampon en partenariat avec l'éducation nationale et l'Etat œuvre pour la réussite éducative des élèves des 11 écoles élémentaires /primaires, des deux collèges et deux lycées des QPV de la commune avec comme objectif la réduction des inégalités par un accompagnement dénué de discrimination.

5. Culture et vie associative

Médiathèques- Lecture publique

***Nombre d'emprunteurs actifs en 2023**

L'accroissement du nombre de femmes emprunteuses s'est accru de +33% depuis 2022. Les femmes restent historiquement majoritaires sur le total des emprunteurs actifs.

Femmes : 3 659 (60% du total)

Hommes : 2 421 (40% du total)

***Femmes artistes et intervenantes accueillies dans le cadre de nos animations :**

La parité est globalement de mise sur le réseau des Médiathèques dans l'accueil d'artistes et d'intervenants, avec toutefois une présence accrue de la gent féminine sur l'animation des ateliers.

- Autrices / illustratrices : 8 sur 16 intervenants reçus (Marie Capron, Claire Lenne, Julie Legrand, Mathilde Lennert, Voix d'elles, Hélène Chardonnet, M. Wolff)

Ces accueils sont intervenus dans le cadre des "Nuits de la lecture", "un auteur à la bibliothèque" ou de notre programmation thématique.

- Spectacle vivant : sur 24 compagnies accueillies, 13 compagnies ont fait intervenir des femmes en tant que comédiennes (Wopéla, La ptite scène qui bouge, Mille et une façons, Les faiseurs de légende, Raymonde Lucilly, Culture péi, Emilie Maillot, Voix d'elles, Tine Poppy, Cécile Leroy, Sum, Théâtrenfance, A bout de scènes)

- Conférencières : 5 femmes (Journées du patrimoine, A. Jas, A. Mengin) sur 11 intervenants reçus

- Autres intervenantes (ateliers) : 10 femmes (A. Jas, F. Guillaumat +1, CocoA, A. Bazin, V. Madiot, L. Mouniama, T. Poulain, AORA) sur 13 intervenants reçus

***Les animations "spécifiques femmes"**

-Accueil à la Médiathèque du centre-ville de la manifestation "Journée de la femme" co-organisée avec service animation et service des sports : au programme : défilé de mode, coiffage gratuit, spectacles, egaming...

-Exposition "Octobre rose", en lien avec le pôle "sport santé" de la commune. Mezzanine adultes en Médiathèque du centre-ville, du 24 octobre au 5 novembre.

***Inscription du réseau de lecture publique dans le dispositif "En lieu sûr" - association FLAG.** Victimes de harcèlement femmes et hommes.

***Nombre de bénévoles femmes pour l'année 2023 :** 6 femmes se sont investies au sein de nos médiathèques (animation d'ateliers notamment : généalogie, lectures enfants, couture, ...).

Sports

PUBLIC ADULTES/SENIORS		
ACTIONS	FEMMES	HOMMES
Sport dans les quartiers	863 femmes (90%)	91 hommes (10%)
Sport en salle (<i>Salle Roger Payet et Salle de fitness et de musculation du 23^{ème} km</i>)	285 femmes (72%)	110 hommes (28%)
Sport santé sur prescriptions	129 femmes (71%)	35 hommes (29%)

PUBLIC ENFANTS		
ACTIONS	FILLES	GARCONS
Marmailles Alon Bouj Ansamb (de 04 à 06 ans)	27 filles (19%)	67 garçons (71%)

Centre de loisirs (CLSH et Sport Vacances de 03 à 12 ans)	285 femmes (72%)	110 hommes (28%)
---	------------------	------------------

Vie associative

- **Poste de président.e** : Sur 284 associations référencées, on remarque que seulement 39 % des postes de président sont occupés par des femmes, soit 110 femmes.

A noter que l'on dénombre moins de femmes présidentes dans les associations sportives (24%, soit 28 femmes sur un total de 118 présidents) et militaires (1 seule femme sur 9 associations).

A l'inverse, dans les associations intervenant dans les domaines du social et de santé, on constate qu'une majorité de femmes occupe cette fonction (77%).

La balance s'équilibre dans les secteurs socioculturelles (49% de femmes) et culturelles (55% de femmes).

Malgré une tendance à la féminisation, le poste de président reste néanmoins très peu représentatif de l'égalité hommes-femmes notamment dans le domaine sportif et militaire.

- **Poste de trésorerie : des femmes aussi présentes que les hommes :**

La fonction de trésorier(ière) tend à s'équilibrer, on retrouve environ 50% d'hommes et de femmes qui exercent cette fonction au sein des associations référencées ainsi la parité est donc bien respectée.

Les femmes sont légèrement majoritaires aux hommes dans les associations culturelles, soit 55%.

Elles sont légèrement en minorité dans les associations sportives, soit 44%.

A noter, encore une fois l'absence de femmes trésorières dans les associations militaires.

- **Poste de secrétaire, les femmes majoritaires :**

Les femmes occupent à 64% ce poste sur l'ensemble des associations référencées.

67% d'entre elles sont secrétaires dans le secteur culturel et 58% dans le secteur sportif.

On retrouve 2 femmes secrétaires sur les 9 associations militaires référencées. Ce qui témoigne d'une petite féminisation dans ce secteur particulièrement masculin.

La fonction de secrétaire reste majoritairement occupée par la gente féminine.

7. Etat-civil

La Commune a adopté les formulaires CERFA imposés par l'Etat et adopté ces consignes pour l'ensemble des documents utilisés : suppression du « mademoiselle », prévalence du nom de jeune fille sur le nom d'usage (épouse) notamment.

Le nom d'usage peut être utilisé autant par la femme que l'homme (un homme peut prendre en nom d'usage celui de son épouse)

Toutes les demandes à l'état civil sont mixtes :

- CERFA : CNI, passeport, rectification, changement de nom, de prénom, PACS
- Demande de livret famille.

L'autorité parentale est conjointe (sauf exception).

Depuis 2005 lors d'une déclaration de naissance, l'enfant peut porter le nom de son père, sa mère ou les 2 noms (que les parents soient mariés ou pas).